

Soyons **parc**

Magazine du Parc naturel régional Oise - Pays de France

JE COMPRENDS

SAUVEGARDE
DU PETIT PATRIMOINE RURAL

**PRÉSERVER LA MÉMOIRE
DU TERRITOIRE**



Parc
naturel
régional

Oise - Pays de France

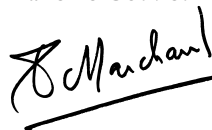
Nous avons la chance d'habiter sur un territoire marqué par l'histoire et aménagé depuis l'époque gallo-romaine. Résidence des Mérovingiens, terre d'élection des Capétiens, berceau de l'architecture gothique, notre Parc témoigne de cette histoire avec ses châteaux, églises, abbayes, parcs et jardins. Si ce patrimoine monumental fait de notre Parc un territoire d'exception, le patrimoine vernaculaire qui se cache au détour de nos villages participe aussi à cette identité. Témoins de la vie quotidienne d'antan, les lavoirs, ponts, moulins ou pigeonniers de nos communes ont tendance à se dégrader, faute d'utilité quotidienne et de moyens financiers pour les restaurer.

Face à ce constat et pour répondre à sa mission de mise en valeur du patrimoine historique et culturel, le Parc mène chaque année depuis 2004 un programme de réhabilitation de ce patrimoine de village. Cette aide financière qui s'élève à 70 % du coût total des travaux s'adresse autant aux communes qu'aux propriétaires privés. Le dossier central de ce 21^e numéro revient sur 8 années de restauration qui comptabilisent 74 éléments restaurés ou en cours de restauration. Les pigeonniers, le patrimoine lié à l'eau ou même le patrimoine funéraire, tous ont leur importance et méritent d'être préservés et mis en valeur pour les générations futures.

Alors n'attendez plus, profitez de l'arrivée des beaux jours pour aller à la rencontre de ce petit patrimoine méconnu. Et pour en savoir plus, munissez-vous des plaquettes « découverte des villages » que le Parc édite et met à votre disposition gratuitement sur son site Internet ou sur simple demande.

Patrice Marchand

Président du
Parc naturel régional
Oise - Pays de France
Conseiller Général
Maire de Gouvieux



- Directeur de publication
Patrice Marchand
- Directrice de la rédaction
Sylvie Capron
- Rédactrice en chef
Dorothée Rulence
- Rédaction
Taranga Communication
- Photo couverture
© PNR OPF
- Photos non légendées
© PNR OPF
- Réalisation et impression
Chromatiques éditions :
www.chromatiques.fr
- Tirage
84 000 exemplaires

ISSN : 1774-5683

Reproduction interdite

Légende couverture : Ici, le Parc et l'entrepreneur réfléchissent à la suite à donner aux travaux de cette fontaine.

sommaire

3 J'informe

Un guide pour les devantures commerciales de Pont-Sainte-Maxence

4 Je découvre

Panneaux d'information touristique : à la découverte du territoire

5 Je comprends

Sauvegarde du petit patrimoine rural : préserver la mémoire du territoire

8 Je communique

9 Je témoigne
Gestion différenciée des espaces verts : vers un changement de culture !

10 J'agis

La tique : toujours désagréable, parfois dangereuse...

11 Je joue

12 Je partage



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France

UN GUIDE POUR LES DEVANTURES COMMERCIALES DE PONT-SAINT-MAXENCE

LE PARC NATUREL RÉGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE
VIENT D'ÉDITER AVEC LE CONCOURS DE LA MAIRIE DE
PONT-SAINT-MAXENCE UN GUIDE DE RECOMMANDATIONS
SUR LES DEVANTURES ET ENSEIGNES POUR
LES COMMERÇANTS DE LA COMMUNE.

Ce guide, réalisé à la demande de la commune par le Parc, est un support pédagogique d'aide à la réalisation de devantures de qualité, en harmonie avec le bâti existant. **Il permet d'identifier le type de construction dans lequel s'intègre le commerce et de mettre en place une devanture et une signalétique (enseignes, lettrage, éclairage...) adaptées au style du bâtiment.** L'objectif de cette initiative est de mettre en valeur les activités commerciales sans dénaturer le patrimoine. Cet outil pratique d'informations et de recommandations sera distribué aux commerçants déjà installés et aux porteurs de projets.

Harmoniser et dynamiser

L'élaboration de ce guide est née d'un constat simple. La multiplication des devantures et enseignes de couleurs et de formes différentes dans le centre-ville de Pont-Sainte-Maxence est préjudiciable à la fois à l'activité commerciale, à la qualité du bâti, et au paysage urbain. À l'activité commerciale, car la multiplication anarchique des signalisations crée un paysage confus, et les résidents n'identifient plus les messages publicitaires dans le désordre ambiant. Au paysage urbain, par l'impact paysager négatif de ce foisonnement. Ceci s'explique notamment par le fait que les fabricants de devanture auxquels les commerçants font appel ne pensent pas en priorité à la préservation du bâti urbain. La mise en place d'une signalétique commerciale de qualité dynamisera l'activité économique dans le respect de la qualité urbaine de Pont-Sainte-Maxence et de la liberté d'affichage de chacun. Par ailleurs, l'usage d'un support approprié et le choix de la sobriété ont souvent une incidence financière moindre que l'utilisation de matériaux ostentatoires.

Une mise en valeur réciproque

Cette initiative illustre l'intérêt des partenariats entre le PNR et les communes de son territoire. Grâce à ce guide, la mairie pourra désormais donner un avis fondé sur un document de recommandations réalisé par des professionnels, et ainsi mieux justifier sa décision. Cette action novatrice, qui profitera autant à l'activité commerciale qu'à l'amélioration du paysage bâti, pourrait être suivie par d'autres communes, l'ensemble des acteurs ayant tout à gagner à la mise en valeur réciproque des commerces et du patrimoine bâti.

La diversité des bâtis à Pont-Sainte-Maxence

Pont-Sainte-Maxence, ville de patrimoine chargée d'histoire, abrite une grande diversité de constructions : constructions anciennes à pans de bois, maisons de bourg en pierre de taille, constructions d'esprit néo-classique, bâtiments de la reconstruction de l'après Seconde Guerre mondiale, constructions de la fin du XIX^e siècle à la fin du XX^e siècle.

Pour se procurer le guide

Vous pouvez vous procurer ce guide, réalisé en collaboration avec l'agence All Write et validé par le service territorial de l'architecture et du patrimoine de l'Oise, par téléchargement sur le site de la commune www.pontsaintemaxence.fr/article/archive/1851/ et sur celui du Parc www.parc-oise-paysdefrance.fr/1-18305-Documents.php. Il peut également être distribué sur demande auprès de la mairie ou du Parc.



PANNEAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE : À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

Territoire vivant, le Parc naturel régional Oise – Pays de France regorge de richesses naturelles, culturelles et humaines.

Pour que ce patrimoine, parfois insoupçonné, soit porté à la connaissance d'un large public, des panneaux d'information touristique ont été mis en place. « *L'objectif de ces totems est de transmettre des données sur le Parc et le territoire en général* », précise Brigitte Souverain, chargée de mission tourisme et loisirs au sein du PNR Oise – Pays de France. « *Notre souhait est de susciter l'envie de découvrir plus en détail notre patrimoine, en dévoilant aux visiteurs (parfois de passage), l'existence de sites remarquables ou d'activités (randonnées, etc.)* ».

Un mobilier adapté aux différents milieux...

La matière des supports varie selon leur secteur d'implantation, afin de garantir une intégration paysagère optimale. Ainsi, en zone urbaine, les totems sont en aluminium ; tandis que la composition bois est privilégiée en milieu rural.

Deux totems sont installés à chaque emplacement choisi.

Les deux faces du premier support montrent, respectivement, une carte du territoire et une présentation générale des intérêts patrimoniaux et naturels de la région.

Le deuxième totem traite d'une information plus locale avec la présentation de la commune ou d'un site particulier puis, au dos, une cartographie des villages alentour et des randonnées accessibles.

« *Le totem local offre une dimension interactive* », précise Brigitte Souverain. En effet, il est muni d'un QR code qui délivre, lorsqu'il est flashé avec un smartphone, des informations utiles aux touristes comme des fiches de randonnée.



© PNR OPF

... qui sera progressivement implanté sur l'ensemble du territoire

Sept sites sont actuellement équipés de totems sur le territoire : à la sortie des gares de Luzarches, Fosses et Pont-Sainte-Maxence, et en zone rurale, à la Maison du Parc, à la gare d'Orry-la-Ville – Coye, à l'abbaye de Royaumont et à l'abbaye de Chaalis.

« *Pour l'instant, il s'agit d'une première série de panneaux qui a été mise en place en 2011* », indique Brigitte Souverain. Ce projet a été élaboré en concertation étroite avec les communes et les sites concernés.

« *Nous voulons continuer à transmettre de l'information et donc à valoriser notre patrimoine* », poursuit Brigitte Souverain. Des implantations complémentaires sont déjà en prévision, avec l'utilisation de la même charte graphique et d'un mobilier identique afin de poursuivre la mise en place d'une démarche d'information cohérente à l'échelle du territoire.



Taille des totems

En milieu rural : 2 m de haut pour 46 cm de large

En milieu urbain : 1,90 m de haut pour 46 cm de large

SAUVEGARDE DU PETIT PATRIMOINE RURAL

PRÉSERVER LA MÉMOIRE DU TERRITOIRE



▲ Lavoire de Mont-l'Évêque, après et avant restauration.

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DU PARC EST UNIQUE, C'EST POURQUOI IL DOIT ÊTRE PROTÉGÉ ET SAUVEGARDÉ. NON SEULEMENT LE GRAND PATRIMOINE HISTORIQUE, MAIS ÉGALEMENT LE PETIT PATRIMOINE RURAL, CAR CELUI-CI RELATE LA CHRONIQUE DES TEMPS PASSÉS. À TRAVERS LES OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION DE CE PETIT PATRIMOINE MENÉES PAR LE PARC, C'EST LA MÉMOIRE DU TERRITOIRE QUI EST CONSERVÉE.

Le petit patrimoine rural tisse la mémoire collective de notre territoire. À travers lui resurgit et se raconte la vie quotidienne des habitants des siècles passés, les lieux de pouvoir, de commerce, d'usage et de passage, les coutumes et les croyances... Certains éléments de ce patrimoine présentent de surcroît un intérêt particulier, par la qualité de leur architecture ou leur valeur historique ou sociologique. Ce patrimoine a traversé les siècles et affirme la particularité de la région. Or, il tend à se perdre, car il ne sert plus ou n'est plus entretenu et sa restauration représente une charge financière trop importante pour les petites communes rurales ou pour les particuliers.

C'est pour ne pas laisser à l'abandon ces témoins centenaires, et pour que l'identité architecturale forte de notre territoire soit maintenue, que le Parc initie et soutient des opérations de rénovation locales ciblées visibles et fortes.

Un soutien financier important

Depuis 2004, les Régions Picardie et Île-de-France et les Départements de l'Oise et du Val d'Oise financent, au travers des programmes d'actions du Parc, la restauration de constructions typiques du territoire, à raison de 70 % maximum pour le Parc et de 30 % minimum pour le propriétaire. Chaque année, le Parc soutient ainsi une dizaine de restaurations pour un engagement financier total qui se situe en moyenne entre 100 000 et 200 000 € par an, variant de 600 € à 23 000 € maximum par opération. En contrepartie, le bénéficiaire de l'aide du Parc s'engage à respecter un certain nombre de clauses inscrites dans une convention (par exemple entretenir et préserver les patrimoines restaurés, ouverture au public lors des journées du patrimoine...)

Les opérations menées par le Parc ont pour fin de pérenniser le bâti de qualité historique et patrimoniale, mais également d'adapter, le cas échéant, ce petit patrimoine aux conditions d'utilisation contemporaines.

Une grande variété de rénovations

Depuis le début des opérations de réhabilitation en 2004, 88 dossiers ont été validés. 63 ont été menées à terme, une réhabilitation est en cours et pour 10 d'entre eux, les travaux n'ont pas encore commencé. Les rénovations ont permis de réhabiliter entre autres 9 lavoirs, 7 pigeonniers, 6 ponts... des murs et des portails, des chapelles funéraires et des puits... sans compter un patrimoine plus atypique comme des glacières, des gués, des croix, des tours, etc. Certains bâtiments rénovés sont particulièrement emblématiques des qualités architecturales du petit patrimoine du territoire et illustrent un engagement fort dans les démarches de restauration.

Parmi ceux-ci, le lavoir de Mont-l'Evêque, aux murs de moellons calcaires et en briques, surmonté d'une charpente traditionnelle en chêne et d'une couverture en tuiles de Beauvais. Il est situé sur un petit ruisseau en déviation de la Sangle, route d'Ermenonville. On peut également citer le pigeonnier de la ferme de la grange des champs à Brasseuse. Il comporte une tour de forme carrée et l'intérieur du premier étage présente encore plusieurs centaines de niches autrefois destinées à accueillir les pigeons. Comme la plupart des 37 pigeonniers actuellement répertoriés sur le territoire du Parc, il est situé dans une grande ferme, au cœur de la plaine céréalière du Valois.



▲ Formation aux enduits à la chaux.

Des réhabilitations ciblées

Lors des opérations de rénovation, une partie des frais financiers liés aux travaux est prise en charge et le Parc assiste à la conduite du projet. Ces projets de réhabilitation sont choisis par la Commission « Patrimoine historique et culturel » qui comprend des élus, des acteurs socio-professionnels (Fondation du Patrimoine, CAUE...), des représentants des services de l'État, des associations de sauvegarde du patrimoine... Chaque année, cette Commission décide d'une catégorie de bâti à réhabiliter : pigeonniers-colombiers en 2006, portails et clôtures en 2007, patrimoine funéraire en 2008... Dans la perspective du centenaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale, le thème de cette année sera « la mémoire des conflits » et portera sur le petit patrimoine en lien avec l'histoire militaire.

Une sélection des candidatures

Après avoir choisi une thématique, la Commission envoie un appel à projet sur le thème de l'année aux 59 communes du Parc, qui pourront également répercuter l'information aux propriétaires privés concernés par le programme de réhabilitation. La commune ou le particulier dépose sa candidature en remettant un dossier de présentation à la Commission.

Interview

Monsieur Blanchard, maire de Courteuil, qui a engagé des campagnes de restauration en partenariat avec le Parc, a bien voulu répondre à nos questions.

Quelles sont les principales caractéristiques du petit patrimoine de votre commune ?

Courteuil est une commune de 670 habitants située dans le site classé de la vallée de la Nonette qui a la particularité d'être composée de 2 villages, Saint-Nicolas-d'Acy et Courteuil village. La rivière, qui traverse la commune, a laissé sa trace sous la forme d'un petit patrimoine lié à l'eau : des nombreux moulins qui fonctionnaient sur tout le cours de la Nonette, deux subsistent encore à Saint-Nicolas. La commune possède aussi des lavoirs, des descentes en pierre qui permettaient aux chevaux d'aller boire à la rivière, des ponts...

Quelles furent les actions menées en partenariat avec le Parc ?

Deux actions ont été entreprises dans le cadre de conventions signées avec le Parc, d'abord la restauration en 2010 de deux chapelles funéraires en pierre de taille dans l'ancien cimetière, et



▲ Chapelles funéraires de Courteuil avant restauration.

ensuite la réhabilitation d'un moulin appartenant à un particulier en 2011. L'apport du Parc a été déterminant, car nous n'aurions pu financer ces travaux tout seuls. Nous sommes une petite commune, nous n'avons pas d'industrie ou d'activités sur notre territoire, à l'exception du moulin de Courteuil.



© PNR Oise

▲ Pigeonnier de la ferme de la grange des champs à Brasseuse, avant, pendant et après restauration.

Celle-ci acceptera ou refusera sa candidature selon des critères précis, parmi lesquels la visibilité depuis l'espace public, l'urgence de la rénovation dictée par l'état du bâtiment et bien entendu son intérêt architectural, historique ou sociologique. Lorsqu'un dossier est accepté, le maître d'ouvrage s'engage à associer le Parc à la réalisation des travaux.

Un travail en partenariat

Tout au long de la démarche, le Parc a pour mission d'accompagner, d'aider, de conseiller et de vérifier la cohérence et la conformité des travaux au regard du cahier des charges initial. Cet accompagnement/conseil se manifeste dès l'amont, le Parc pouvant aider à la réalisation du cahier des charges des travaux et au choix des entreprises. Cependant, l'initiative et la responsabilité de l'opération reviennent au propriétaire. Des associations peuvent accompagner la démarche, et les CAUE de l'Oise et du Val d'Oise, la Fondation du patrimoine ainsi que les Architectes des Bâtiments de France participent à la Commission, et apportent leurs conseils et leurs expertises pendant la durée de l'opération.

Restaurer dans les règles de l'art

Les actions de soutien à la rénovation du petit patrimoine rural s'inscrivent dans un ensemble d'actions pédagogiques menées par le Parc à destination des artisans et professionnels, des particuliers, et des communes. En effet, la préservation et la restauration du patrimoine font appel à des techniques et des savoir-faire spécifiques et maîtrisés, qui ne s'improvisent pas. Ce souci pédagogique se traduit par la réalisation d'outils dédiés, parmi lesquels un guide *Fermes remarquables du Parc naturel régional*, qui propose des solutions pour sauvegarder la richesse architecturale des corps de ferme, source d'intérêt patrimonial, mais aussi économique et touristique pour les communes. Dans le même esprit, le Parc a rédigé des cahiers de recommandations architecturales, afin d'aider les habitants de son territoire à construire et à rénover en préservant l'identité de leur bâti. Le PNR a également proposé des formations gratuites à la rénovation du petit patrimoine aux artisans du territoire pour qu'ils puissent s'approprier les principes et les techniques requis en cas de rénovation de bâti ancien. Enfin, l'architecte du Parc apporte son expertise et ses conseils aux porteurs de projets.

En quoi ont consisté les travaux ?

La plus petite des chapelles du cimetière était en mauvais état, notamment la toiture en pierre dont le linteau principal était cassé, et l'autel intérieur, tombé au sol. Il fut procédé à un nettoyage complet de l'édifice qui a permis de redonner aux pierres leur aspect d'origine, sans leur retirer le calcin protecteur. Le fronton a été remplacé en pierre de Saint-Maximin et sculpté sur place... La grande chapelle était en meilleur état. Elle a bénéficié elle aussi d'un nettoyage complet des pierres et d'une réfection de la toiture, la porte métallique a été entièrement reprise... Le moulin, quant à lui, avait sa roue à aubes en ruine. Elle a été complètement refaite ainsi que son mécanisme de vannage d'alimentation, ce qui permet de revoir le spectacle de la roue qui tourne, pour l'instant à vide.

Que vous apporte ce type de partenariat ?

C'est une aide financière précieuse pour des petites communes ou des particuliers qui n'ont pas toujours les moyens et les compétences requises à disposition. Restaurer un bâtiment en pierre, cela ne s'improvise pas. Les conseils sont précieux. Et les résultats sont là. Les habitants sont contents, et le maire aussi !



© PNR Oise

▲ Chapelles funéraires de Courteuil après restauration.



© PNR OFE

LA CAVÉE DU GUÉ

Parcelle d'environ 3 hectares, la cavée du gué se situe sur la commune de Plailly. Ce site d'intérêt écologique est constitué d'une vaste prairie, d'une zone humide et d'un verger. Afin de faire découvrir ces richesses naturelles, la commune a fait appel au Parc pour mener une étude d'aménagement. Une expertise écologique a alors été réalisée afin de définir les orientations en termes d'aménagement et de gestion du site qui soient compatibles à la fois avec le développement de la faune et de la flore et avec l'accueil du public. Des travaux de terrassement et de plantation ont, suite à cela, été réalisés par la commune. Le Parc apportera quant à lui son aide pour la réalisation de panneaux pédagogiques.

▲ Site de la cavée du gué à Plailly.

QUELLES SOLUTIONS FACE À UN ANIMAL BLESSÉ ?

Des chauves-souris se nichent dans votre grange ? Vous avez trouvé un animal abandonné ou en mauvaise santé et vous ne savez pas quoi faire ?

Contactez un vétérinaire ou nos partenaires compétents dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous. En attendant, voici quelques gestes simples à appliquer pour tous les animaux :

- Se protéger (gants épais type gants pour la vaisselle).
- Se laver les mains après avoir touché un animal.
- Faire attention aux griffes, bec, sabots...
- Ne pas bloquer une partie du corps de l'animal (bec par exemple).
- Ne pas donner à manger ni à boire sans l'avis d'un professionnel.
- Si l'animal est dans un état critique, ne rien tenter et appeler le centre de soin le plus vite possible.
- Évitez le contact par mail, un professionnel au bout du fil pourra vous aider instantanément.

Quelques cas spécifiques à notre territoire

► **Vous avez trouvé un oiseau blessé ou tombé du nid ? Que faire ?**

Si l'oiseau n'est pas blessé, remettez-le au plus vite dans son nid, les oiseaux n'ont pratiquement pas d'odorat, il ne sera pas rejeté par sa mère.

Dans tous les cas, si vous n'êtes pas sûr, face à un oiseau, mieux vaut téléphoner que de prendre des risques ou la mauvaise décision.

Téléphonez à la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) au 05 46 82 12 34 ou pour des renseignements www.lpo.fr/oiseaux-en-detresse/les-gestes-qui-sauvent

► **Une chauve-souris est entrée dans votre maison, que faire ?**

Restez calme, éteignez la lumière et ouvrez vos fenêtres, elle sortira seule.

► **Vous avez découvert une chauve-souris blessée ou perdue, ou plusieurs chauves-souris nichent dans votre grenier ? Que faire ?**

Contactez Picardie Nature SOS chauves-souris au 03 62 72 22 59 ou consultez le site www.museum-bourges.net

► **Vous avez trouvé un faon ou un levraut, que faire ?**

Ne les touchez pas, ils pourraient être rejetés à cause de votre odeur !

Appelez Picardie Nature et ne tentez pas d'actions sans connaître la cause du problème.

► **Vous avez découvert un écureuil, que faire ?**

Recueillir un écureuil est illégal, sauf si le but est la remise en liberté.

Les écureuils peuvent être transporteurs de maladies, de puces et de tiques, protégez-vous !

Dans tous les cas, ne lui donnez pas à manger et contactez au plus vite un professionnel. Béatrice SOS Écureuil roux & Espèces sauvages au 06 70 62 93 46

► **Vous avez découvert un hérisson malade, que faire ?**

Vérifiez qu'il soit bien malade, pour cela regardez si :

- Il s'allonge sur le côté.
- Il est frappé par les tiques ou les puces.
- Il tourne pendant la journée (le hérisson est un animal nocturne, ce n'est donc pas normal).

Dans ces cas-là, contactez Picardie Nature et ne tentez pas d'actions.

Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive, et nous vous invitons à contacter **Picardie Nature** au 03 62 72 22 59 ou 06 88 12 92 68 et **l'Association Chêne** au 02 35 95 75 04 pour obtenir des conseils sur la faune sauvage.

LANCEMENT DU PARC SUR FACEBOOK



Suivez toute l'actualité du Parc sur notre page Facebook : photographies, idées sorties, évènements mais aussi liens utiles. Échangez aussi vos bons plans, vos idées et vos remarques sur notre page. Simple d'accès, elle est disponible depuis notre site Internet www.parc-oise-paysdefrance.fr ou tout simplement en recherchant le Parc naturel régional Oise – Pays de France dans l'onglet « pages » de Facebook. Attention toutefois, dans votre recherche Facebook, la page Wikipédia du Parc risque d'apparaître en premier, il faut alors cliquer sur « plus de choix » pour la trouver. À très bientôt sur notre page.

CLICNAT

Pour répondre à sa mission de protection de la nature, l'association Picardie Nature a créé le logiciel « Clicnat ». Accessible gratuitement depuis le site Internet <http://obs.picardie-nature.org/?page=accueil>, ce logiciel est un outil de recensement et de partage des connaissances. Ainsi, pour améliorer la précision des informations et pour compléter les connaissances sur les espèces vivantes, Picardie Nature et le Parc naturel régional Oise – Pays de France vous proposent de devenir observateur de la nature. Pour cela, vous êtes invité à saisir vos observations sur la faune sauvage qui vous entoure au quotidien. Et pour en savoir plus, ce logiciel vous permet également de consulter les informations actualisées au jour le jour comme les cartes de répartition des espèces. Quels que soient votre niveau de connaissance et votre fréquence d'observation, vous pouvez nous aider et contribuer à cet observatoire de la faune picarde. Si le Parc et Picardie Nature ont organisé une session de formation au logiciel le 12 mai, d'autres sont prévues par l'association, il suffit de la contacter. N'attendez plus, sortez découvrir la faune qui vous entoure.

BARRES D'ATTACHE POUR LES CHEVAUX

Après l'édition de ses fiches de randonnée équestre, le Parc, avec l'aide du Comité Départemental du Tourisme Équestre de l'Oise et du Comité Départemental d'Équitation du Val d'Oise, a mis en place des barres d'attache. Avec l'autorisation des communes et des sites, ces barres résistantes permettent aux cavaliers d'attacher leurs chevaux lors de leurs randonnées. On en trouve 2 sur le circuit de Chantilly, 3 sur le circuit d'Ermenonville, 1 sur le circuit de Coye/Royaumont et 2 sur le circuit de Verneuil-en-Halatte. Quatre nouveaux sites seront équipés prochainement.



GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS : VERS UN CHANGEMENT DE CULTURE !

Nous avons interrogé Stéphane Celot, responsable du service environnement de la ville de Saint-Maximin

En quoi consiste la gestion différenciée ?
C'est un mode de gestion qui permet un entretien adapté des espaces verts, selon leurs caractéristiques et leurs usages. Cette pratique respectueuse de l'environnement limite l'utilisation de produits phytosanitaires, économise l'eau et contribue à l'enrichissement de la biodiversité dans certains espaces naturels et urbains.



© Maire de Saint-Maximin.

Comment cela se traduit-il au quotidien et quels sont les objectifs de la commune dans ce domaine ?

Depuis 3-4 ans, Saint-Maximin s'est engagée dans cette démarche avec le soutien constant du Parc naturel régional en termes d'information et de formation. Sur le long terme, et sous réserve de la mise au point de solutions alternatives, nous souhaiterions ne plus utiliser de produits chimiques pour l'entretien de nos espaces verts. Depuis la mise en place de ce mode de gestion, nous ne désherbons plus les rues qu'une fois par an. Cette année, au lieu de réaliser un désherbage chimique, nous paillons le pied des arbustes avec des broyats de végétaux et de copeaux. Pour l'arrosage, l'eau est pompée en partie dans un étang à proximité, afin d'utiliser le moins possible le réseau d'eau courante.

Quels sont les impacts de ces nouvelles pratiques et comment la population les perçoit-elle ?

La gestion différenciée a un impact au niveau économique puisqu'elle réduit les achats de produits chimiques, écologique bien entendu, et visuel, en donnant l'impression d'un entretien moins soigné. Sur ce dernier aspect, les citoyens ont des réactions parfois mitigées, pensant à tort que l'entretien est délaissé. C'est pourquoi il est nécessaire d'expliquer cette nouvelle approche pour qu'elle puisse entrer dans les mœurs. Pour cela, nous communiquons à travers le flash municipal, mais nous devons poursuivre encore l'effort d'information. L'utilisation des produits chimiques étant de plus en plus réglementée, la gestion différenciée est une démarche destinée à se développer dans les années à venir.

LA TIQUE

TOUJOURS DÉSAGRÉABLE, PARFOIS DANGEREUSE...



© H. Krisp

Un souvenir déplaisant de votre promenade

Vous risquez d'attraper des tiques tout simplement en vous promenant dans les forêts ou en lisière de celles-ci, dans les buissons et les broussailles, fougères, genêts, hautes herbes... mais également dans les parcs des villes et dans les jardins. Le risque est présent toute l'année presque partout en France (sauf au-dessus de 1 500 mètres et sur le pourtour méditerranéen), surtout du printemps au début de l'automne.

À quoi ressemblent-elles ?

La tique est un acarien de petite taille, de 1 mm au stade de la larve, à 2 mm au stade de la lymphé, pour atteindre 4 mm à l'âge adulte. Pour passer d'un stade à l'autre, la tique a besoin de se nourrir de sang humain ou animal plusieurs jours d'affilée.



© J. Gabriëlen



▲ Suite à une piqûre de tique, cet érythème migrant vous alerte d'une possible infection de la maladie de Lyme. Attention cet érythème n'apparaît pas systématiquement ; en cas de doute, il est préférable de consulter votre médecin généraliste qui vous indiquera la marche à suivre.

LES TIQUES PEUVENT ÊTRE RESPONSABLES DE LA TRANSMISSION D'UNE INFECTION REDOUTABLE, LA MALADIE DE LYME. IL FAUT TENTER DE LES ÉVITER, RETIRER LA TIQUE AU PLUS TÔT SI L'ON A ÉTÉ PIQUÉ, ET SURTOUT RESTER VIGILANT APRÈS LA PIQÛRE.

Mieux vaut prévenir que guérir

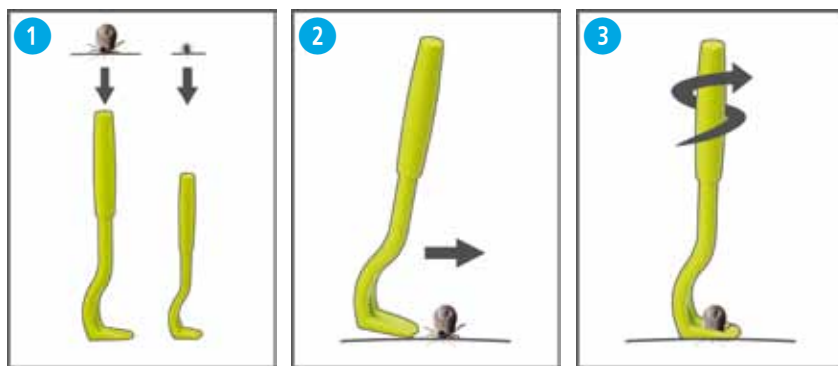
La tique, postée sur des herbes hautes, repère sa cible à ses mouvements ou à sa chaleur. Elle va essayer de s'y

accrocher puis va la piquer, de préférence dans des zones humides de la peau, par exemple les plis des genoux, l'aîne, les aisselles... La tique possède à l'avant de sa tête une sorte d'éperon hérissé d'épines qu'elle enfoncera dans votre peau. C'est avec cet organe d'ancrage qu'elle aspirera votre sang. Pour éviter les tiques, restez sur des chemins dégagés, portez des vêtements longs, fermés, et clairs (afin de mieux pouvoir les repérer) ou appliquez des répulsifs de préférence sur les vêtements. Néanmoins, si ces mesures de prévention limitent le risque, elles ne le suppriment pas. Les répulsifs ne sont pas efficaces à 100 % et une tique pourra toujours se faufiler sous vos vêtements.

Comment s'en débarrasser ?

L'idéal est de repérer la tique avant qu'elle n'ait eu le temps de vous piquer, mais ce n'est pas toujours facile du fait de sa petite taille. Dès votre retour à la maison après chaque balade, examinez minutieusement toutes les surfaces de votre corps, en y incluant le cuir chevelu, la piqûre de la tique étant indolore. Vous ne pouvez pas avoir été piqué sans que la tique ne se soit accrochée sur votre peau.

Donc si vous avez repéré une tique, retirez-la immédiatement à l'aide d'une pince fine ou, mieux, d'un tire-tique (voir schéma ci-dessous) vendu en pharmacie, en s'assurant de ne pas laisser la tête. Surtout n'appliquez pas d'alcool, d'huile ou d'éther, ce qui ferait régurgiter la tique et augmenterait le risque de transmission de maladies. Désinfectez immédiatement la zone de piqûre. Attention, plus la tique reste fixée longtemps sur la peau, plus le risque d'infection augmente.



© H3D

Une infection dangereuse : la maladie de Lyme

Après avoir retiré une tique, il est impératif de surveiller la zone de piqûre les jours suivants. En effet, certaines tiques peuvent être porteuses de la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

En cas d'apparition d'une plaque rouge s'élargissant progressivement autour du point de piqûre ou si vous constatez des symptômes de type maux de tête, fièvre, fatigue anormale, maux de gorge, ganglions... dans les jours ou les semaines qui suivent la piqûre,

consultez immédiatement votre médecin traitant. L'aurole rouge peut disparaître sans raison apparente puis réapparaître au bout d'un certain temps. Sans traitement adapté, la maladie évoluera plus ou moins rapidement vers des pathologies invalidantes et difficiles à traiter : atteintes chroniques du système nerveux (paralysie faciale, méningite), des articulations, et parfois de la peau, du cœur, ou de l'œil. Entre 5 et 10 000 cas sont identifiés chaque année.

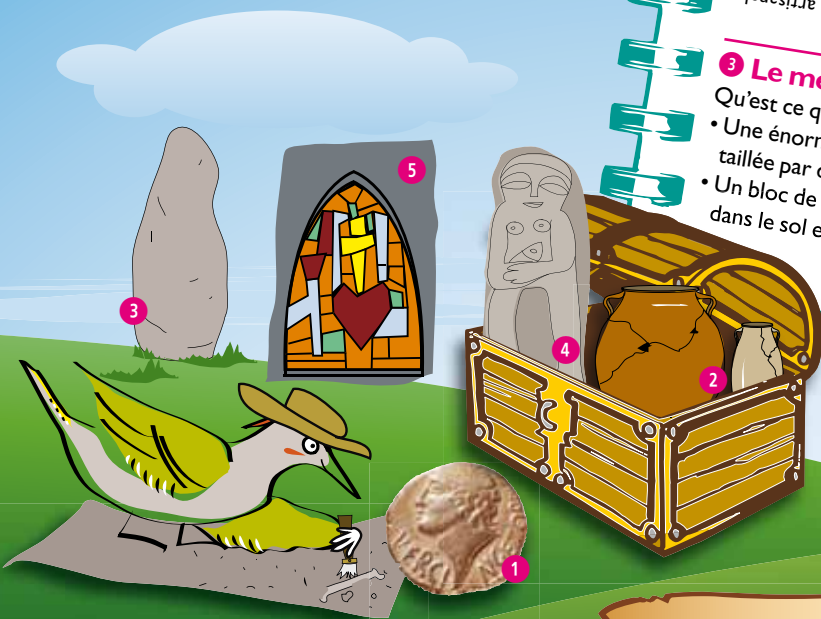
JE JOUE

RETROUVE LE TRÉSOR DE PICATOU !

I. Picatou a perdu son trésor, aide-le à retrouver les cinq objets précieux qu'il a égarés dans le journal :

- 1 Sa pièce en or
- 2 Sa poterie
- 3 Son menhir
- 4 Son offrande
- 5 Son vitrail

Réponses :
 1 Sa pièce en or p. 4
 2 Sa poterie p. 3
 3 Son menhir p. 5
 4 Son offrande p. 4
 5 Son vitrail p. 3



2. CHARADE historique

Mon premier est la première lettre de l'alphabet.
 Mon second est l'animal du Père Noël.
 Mon tout est un édifice typiquement romain.

Réponse : Arène

3. JEU DES 7 ERREURS

Sept erreurs se sont glissées dans la deuxième image, retrouve-les !



Réponses :
 1. Un nuage a disparu ; 2. L'oiseau a disparu ; 3. Un cheval est venu rejoindre les 3 autres ; 4. Le livre d'histoire de Picatou a changé de couleur ; 5. Une des arcades de l'arène a disparu ; 6. Un Romain est venu se cacher derrière l'arbre à droite ; 7. Un des arbres de l'allée a disparu.

Maintenant que tu as retrouvé les 5 éléments du trésor de Picatou, sais-tu à quoi servaient ces objets ? Réponds à ces questions pour en savoir plus sur le trésor de Picatou !

1 La pièce

Qui est le personnage représenté sur cette pièce ?

- Un guerrier celte
- Un guerrier romain

Réponse :
 Le personnage représenté sur cette pièce est Vercingétorix, grand chef guerrier celte. Les Celtes vivaient en tribus et chacune était commandée par des chefs. Trois grandes tribus vivaient sur le territoire du Parc, les Sylvanectes, les Parisii, et les Bellovaques.

2 La poterie

À quoi pouvait servir cet objet ?

- À décorer
- À transporter de l'eau

Réponse :
 La poterie était une activité artisanale à but utilitaire. Cet objet servait donc à transporter de l'eau. Pendant plus de 1 000 ans, de la poterie a été fabriquée à Fosses. Aujourd'hui, beaucoup de fouilles sont réalisées pour retrouver ces objets.

3 Le menhir

Qu'est-ce qu'un menhir ?

- Une énorme pierre carrée taillée par des artistes
- Un bloc de pierre brute planté dans le sol et dressé vers le ciel

Réponse :
 Si nous ne savons toujours pas à quoi servent les menhirs, tu peux quand même aller en observer quelques-uns sur le territoire du Parc, à Borest ou à Rhuis par exemple.

5 Vitrail

Où peut-on voir des vitraux ?

- Dans les magasins
- Dans les églises

Réponse :
 Le vitrail se compose de plusieurs morceaux de verre colorés, assemblés grâce à des petites baguettes en métal. Il est principalement utilisé pour décorer les églises. Tu peux en voir dans toutes les églises du Parc et dans la cathédrale de Senlis.

4 Offrande

Qu'est-ce qu'une offrande ?

- Un porte-bonheur
- Un cadeau destiné aux dieux

Réponse :
 Les gallo-romains offraient nourriture, fleurs ou argent à leurs dieux en venant prier au temple. Aujourd'hui, tu peux encore voir un temple gallo-romain à Ognon, au milieu de la forêt d'Halatte.

JUIN

SAM 2

À LA DÉCOUVERTE DES INSECTES ET PETITES BÊTES

À l'occasion de l'Oïse verte et bleue, les enfants découvriront les insectes et petites bêtes qui peuplent les jardins. Puis ils fabriqueront un gîte à insectes à installer dans leur jardin.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous :
14h15 à la Maison du Parc.

CROQUONS LE PATRIMOINE D'ORRY-LA-VILLE

Pour l'Oïse verte et bleue, Karine Payet, guide de Parc, vous propose de vous initier à la pratique du croquis en prenant pour modèle le patrimoine d'Orry-la-Ville. Une bonne façon de voir notre environnement autrement.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous : 14h15 à la Maison du Parc. La sortie est adaptée à tous et le matériel est fourni par le Parc.

JUIN

DIM 3

À LA DÉCOUVERTE DES PRAIRIES HUMIDES DE LA VALLÉE DE LA THÈVE

Toujours dans le cadre du week-end Oïse verte et bleue, le Parc, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie, vous emmènera découvrir les richesses naturelles des prairies de la Thève.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous :
14h15 au parking du stade de Thiers-sur-Thève.

JUIN

DIM 17

SORTIE BOTANIQUE SUR LES PAS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

À l'occasion du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, partez sur ses traces en compagnie d'un botaniste du Conservatoire botanique de Bailleul. Vous découvrirez le monde des plantes et leur extraordinaire diversité.

Gratuit • Horaires et lieux de rendez-vous :
Deux horaires sont prévus : 10h sur le parking des terrains de tennis d'Ermenonville et 14h sur le parking de la baraque Chaalis.
À savoir : il est possible de s'inscrire aux deux sorties ; dans ce cas-là, prévoir un pique-nique.

ERMENONVILLE ET SES ENVIRONS DU TEMPS DE ROUSSEAU

300 ans après la naissance de Jean-Jacques Rousseau, redécouvrez les espaces naturels fréquentés par le grand philosophe lors des derniers mois de sa vie. La sortie sera accompagnée par l'association Le Jardin des Contes.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous :
14h15 sur le parking des terrains de tennis d'Ermenonville. Le circuit de la randonnée fait 6 kilomètres ; si le parcours est facile, il est tout de même recommandé de se munir de chaussures confortables.

JUIN

DIM 24

À LA DÉCOUVERTE DES BONNES « MAUVAISES HERBES »

Ortie, trèfle... ces fleurs sont souvent qualifiées de « mauvaises herbes » alors qu'elles jouent un rôle écologique majeur en attirant abeilles, papillons... Si cette sortie vous rappellera leur importance, elle vous montrera également les vertus culinaires de certaines d'entre elles. Cette sortie sera animée par l'association Sauvages et Comestibles.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous :
14h15 à la Maison du Parc.

JUIL.

DIM 1

À LA DÉCOUVERTE DES RICHESSES NATURELLES DES COTEAUX CALCAIRES DE CREIL

Les coteaux calcaires de Creil comptent parmi les habitats naturels les plus riches du territoire du Parc. En participant à cette sortie, vous aurez peut-être la chance d'observer le papillon Vulcain ou Belle-Dame, qui viennent délicatement butiner les orchidées sauvages du site.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous :
14h15 sur le parking de l'Hôtel de ville de Creil.

JUIL.

DIM 8

RANDONNÉE À LA DÉCOUVERTE DU PAYS DE FRANCE

Cette randonnée vous emmènera découvrir plusieurs villages et terroirs de la plaine de France, des hauteurs du massif forestier de Carnelle jusqu'au fond de la vallée de l'Ysieux.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous :
9h sur le parking de l'église de Luzarches. La randonnée fait environ 24 km. Elle dure la journée et prévoit d'importants dénivelés. Prévoir des chaussures confortables et un pique-nique.

AOÛT

DIM 26

À L'ASSAUT DU MONT PAGNOTTE

Cette randonnée vous emmènera au Mont Pagnotte, point culminant du Parc (222 m). Vous y découvrirez la façon dont l'homme se l'est approprié.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous :
9h au niveau du pont de Pont-Sainte-Maxence (parking possible derrière les services techniques et place Polyte).
À savoir : la randonnée fait 11 kilomètres, prévoir de bonnes chaussures de marche.

AOÛT

VEN 31

NUIT DE LA CHAUVÉ-SOURIS

Au cours d'une sortie nocturne encadrée par un animateur du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, venez observer et entendre ces mammifères volants en voie de disparition.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous :
20h15 à l'Abbaye de Chaalis.

SEPT.

DIM 9

À LA DÉCOUVERTE DES LANDES D'ERMENONVILLE

En compagnie de Martina Granziera, guide de Parc, venez participer à cette balade en forêt d'Ermenonville. L'occasion de découvrir la diversité de ses paysages, de ses essences et de ses mystérieuses landes.

Gratuit • Horaire et lieu de rendez-vous :
14h15 sur l'aire de pique-nique de la Croix Neuve en forêt d'Ermenonville (le long de la D126 entre Mortefontaine et Fontaine-Chaalis).
À savoir : le circuit fait 5 kilomètres, prévoir de bonnes chaussures de marche.

Pour participer à l'une des sorties ci-dessus organisées par le Parc, il est nécessaire de s'inscrire au 03 44 63 65 65 car le nombre de places est limité

Coup de cœur

Tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau né à Genève le 28 juin 1712.

Depuis septembre 2011, le département de l'Oïse rend hommage au célèbre philosophe Jean-Jacques Rousseau, mort à Ermenonville le 2 juillet 1778. Cet hommage, rendu à l'occasion du tricentenaire de sa naissance, est une véritable aventure humaine à laquelle participent les habitants, les associations, les communes et le Parc naturel régional Oïse - Pays de France.

À cette occasion, toutes les formes d'expressions

seront présentées, cinématographique, picturale, musicale, numérique... une programmation éclectique et accessible à tous donc. Diversité et convivialité sont les maîtres mots de cet hommage haut en couleurs. Ainsi, du 28 juin au 1^{er} juillet, temps fort de cette célébration, c'est une grande fête populaire et citoyenne où se mêleront toutes les formes artistiques qu'accueilleront les allées du parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville. Vous l'aurez compris, l'année 2012 sera marquée par Rousseau et par son œuvre. Alors, si vous aussi, vous voulez vivre l'aventure Rousseau dans l'Oïse, n'hésitez pas à vous rendre sur le site www.rousseau-2012.fr qui répertorie toutes les activités programmées. Nul doute que vous en trouverez une près de chez vous !



Ateliers découverte

Pour les enfants âgés de 7 à 12 ans
Les enfants doivent être accompagnés d'un parent.

Mercredi 27 juin

À la découverte des richesses de Senlis

Rendez-vous : 14h15,
à la gare routière de Senlis.
Les enfants découvriront la ville au rythme des différentes époques qui l'ont marquée.

Atelier gratuit

Une réservation préalable est nécessaire auprès du Parc au 03 44 63 65 65



île de France



val d'oïse le département



Sojons parc

Magazine gratuit destiné aux habitants du Parc naturel régional Oïse - Pays de France



Retrouvez aussi l'actualité du Parc sur Facebook